

224C2725  
FR0012757854-FS0947

17 décembre 2024

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SPIE SA**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 16 décembre 2024, Bpifrance Investissement (27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort cedex), agissant pour le compte de la société de libre partenariat LAC I SLP<sup>1</sup> dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 décembre 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir, à cette date, pour le compte de LAC I SLP, 4 916 194 actions SPIE SA représentant 9 582 388 droits de vote, soit 2,95% du capital et 5,002% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total de droits de vote de la société SPIE SA.

2. Par le même courrier, Bpifrance Investissement, agissant pour le compte de la société de libre partenariat LAC I SLP<sup>1</sup> dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 décembre 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société SPIE SA et détenir, pour le compte de LAC I SLP, 4 916 194 actions SPIE SA représentant 9 482 388 droits de vote, soit 2,95% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une perte de droits de vote double suite à la mise au porteur de 100 000 actions SPIE SA.

---

<sup>1</sup> Bpifrance Investissement précisant qu'il s'agit d'un fonds professionnel spécialisé et constitué en tant que société de libre partenariat représentée par son gérant et sa société de gestion (Bpifrance Investissement) agissant dans le cadre des articles L. 233-9 II, 1<sup>o</sup> du code de commerce et 223-12 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 166 907 584 actions représentant 191 574 323 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 166 907 584 actions représentant 191 474 323 droits de vote (suite à la perte de droits de vote double résultant de la mise au porteur de 100 000 actions SPIE SA), en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.